

## REPERES

### SMIC:

9,67 € brut /h - 1466,62 € brut /mois (35h )

### ALLOCATIONS FAMILIALES:

2 enfants:129,35 € - 3 enfants : 295,05 €- 4 enfants: 460,77 €

### CHOMAGE :

- Allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE) : 11,76 €/ jour + 40,40 % du salaire journalier de référence (SJR) ou 57 % du SJR.

-Allocation temporaire d'attente (ATA): 11,45 €/ jour

- Allocation de solidarité spécifique: 16,25 €/ jour

### HANDICAPES:

-Allocation d'adulte handicapé (AAH) sans aucune ressource: 807,65 €/mois

-Complément de ressources: 179,31 €/ mois

Prime d'Activité: vous pouvez calculer rapidement vos droits sur le site de la CAF.FR

### RETRAITES COMPLEMENTAIRES:

Point ARCO: 1,2513 € —Point AGIRC: 0,4352 €—

Point IRCANTEC: 0,4746 €

Plafond de la Sécurité sociale: 3170 €/ mois ou 38040 € /an

Prix à la Consommation: hausse de 0,1% en octobre, baisse de 0,2 % en novembre, 0,00 % annuel

PERMANENCE CFDT SOPHIA ANTIPOLIS

Catherine TORCAT

2 rue de la bastide vieille Garbejaire

06560 VALBONNE 06 44 73 55 41

cathy.torcat@cfdt-f3c-azur.fr



web



## Les Echos De Sophia

La CFDT De Sophia Antipolis à Vos Côtés



JANVIER 2016

Édito

LA CFDT VOUS  
SOUHAITE UNE  
BONNE ANNÉE 2016

### D'où l'utilité des syndicats dans l'entreprise

« On peut vouloir se passer des syndicats , mais il faut bien comprendre ce que cela implique: le chacun pour soi et la loi du plus fort dans l'entreprise et davantage de conflictualité » dixit

Laurent Berger, le Secrétaire Général de la CFDT.

Oui, le patronat, en général, aimerait bien se passer des syndicats et surtout de leurs représentants...

Trop d'heures de travail « perdues » selon eux, des négociations à n'en plus finir et à empêcher les sociétés d'engrainer des profits, des apporteurs de conflits... enfin les entreprises seraient plus tranquilles sans le syndicats !!!

Laurent Berger a tout expliqué dans sa phrase, sans les syndicats, pas de négociation, pas d'avancées sociales, plus d'esprit collectif, que chacun règle ses problèmes de son côté, le code du travail

bafoué (il l'est déjà bien souvent, mais au moins, les syndicats peuvent s'appuyer dessus) et le chaos dans le monde du travail....

Alors vous l'aurez compris, une bonne résolution en cette nouvelle année, pour faire des syndicats un contre pouvoir...

**SYNDIQUEZ-VOUS !!!!**

## LES NOUVEAUX GUIDES DES SALARIES 2016

Disponibles  
à la maison des  
syndicats à Valbonne Garbejaire



### AMADEUS: 3800 Salariés sur Sophia Antipolis et Villeneuve Loubet

Une entreprise qui veut déployer les open space dans tous ses bâtiments, sous prétexte que cela favoriserait la collaboration, alors que ce type d'aménagement est abandonné par beaucoup de grandes sociétés.

Le CHSCT (Secrétaire CFDT) a voté une expertise à l'occasion de ce nouveau projet d'organisation du travail. L'expert déconseille les open space dans des bâtiments qui n'ont pas été prévus pour cela. Il relève les difficultés pour pouvoir se concentrer, le bruit, la fatigue occasionnée, la destruction de la collaboration. L'entreprise reste sur sa position. Elle rajoute des cloisons vitrées, elle rajoute des salles de réunions, mais les open space restent.

Le CE ne fonctionne pas démocratiquement du fait de certains élus d'autres syndicats, qui règnent autocratiquement, sèchent les réunions et gèlent de ce fait les décisions du CE, les PV n'étant publiés plus d'un an après. Ce syndicat là ne fait aucun recours contre l'entreprise lorsqu'il y a entrave au Comité. Seules les commissions présidées par la CFDT fonctionnent. Le CHSCT lance une alerte sur les conditions de travail des salariés du CE.

Amadeus, une entreprise où le management a tout pouvoir et où certains managers ont un comportement pervers. La CFDT dépose plainte contre l'un d'entre eux.

Heureusement, la CFDT gère le centre sportif avec gymnase, terrains de foot, tennis, pétanque, basket, volley...



web

.....**NOUVEAU**.....  
RETROUVEZ LES ECHOS DE SOPHIA SUR LE WEB  
[www.cfdt-f3c-azur.fr](http://www.cfdt-f3c-azur.fr)



## COMMISSION TERRITORIALE CFDT DE SOPHIA ANTIPOLIS

Le 7 Décembre 2015, le Cabinet Sextant est venu à la rencontre des élus CFDT de Sophia Antipolis pour leur exposer les nouveautés dues à la loi relative au dialogue social et à l'emploi dite Rebsamen. Une vingtaine de personnes ont pu ainsi être formées sur ces nouvelles dispositions changeant en profondeur les pratiques syndicales des Délégués syndicaux et le fonctionnement des Comités d'Entreprises.



### CGI, LA CFDT EN ACTION

La CFDT est venue à la rencontre des salariés de CGI à Sophia Antipolis. Cette entreprise est une Société de Services Informatiques, d'environ 120 salariés à Sophia et 1500 en France.

Tout en offrant un petit déjeuner et quelques goodies, la CFDT, représentée par le Délégué syndical local, Bruno et le Délégué syndical Central, Arnaud, a pu ainsi présenter aux salariés les derniers accords d'entreprise et les guides du salarié 2016. Les salariés ont été ravis d'avoir des informations syndicales, une écoute particulière, et un accueil chaleureux de la part des élus CFDT et de leur organisation.

### LE COIN JURIDIQUE

Les déplacements qu'un travailleur salarié itinérant effectue en début et en fin de journée entre son domicile et le premier ou le dernier client doivent être comptabilisés comme du temps de travail. Décision de la Cour Européenne de Justice, dans un arrêté du 10 septembre 2015.

\*\*\*\*\*

ENTRAVE CE/DP: La loi Macron supprime la peine d'emprisonnement, très rarement utilisée dans les faits, mais augmente la sanction financière de 3750 € à 7000 €.

